



IMPORTANT: A l'attention des parents d'élèves de 3ème

Le téléservice orientation sera ouvert du mercredi 20 janvier au vendredi 12 février 2021, la saisie d'au moins UNE intention provisoire est obligatoire d'ici là.

En cas de difficulté majeure, veuillez contacter l'établissement.

Au besoin, un poste informatique peut être mis à la disposition des parents au collège. Venez avec vos identifiants!

PRÉSENTATION DU TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

- Accessible via le menu de Scolarité Services depuis l'espace parents pour les élèves du palier 3^{ème} à partir de l'adresse suivante : <https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/>
- Remarque : il est nécessaire d'avoir des identifiants ATEN ou Educonnect (FranceConnect).
- Après la connexion, choisir ORIENTATION parmi les services proposés à gauche de l'écran.

ACADÉMIE DE NANCY-METZ - SAOJ - JANVIER 2021

SAISIE DES INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION DANS LE TÉLÉ-SERVICE ORIENTATION

De janvier à février

- La saisie doit être réalisée par un représentant légal.
- Les parents des élèves de 3^{ème} peuvent saisir entre 1 et 3 intentions provisoires (1/1 intention par voie) :
 - 2^{ème} générale et technologique ou 2^{ème} STHR,
 - 2^{ème} professionnelle,
 - 1^{ère} année de CAP.
- Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du télé-service par les collèges (reclassement et/ou suppression)
- **Facultatif** : La famille peut saisir un métier ou une formation et peut également en choisir le statut.
- 1/1 **Points de vigilance** :
 - La saisie d'au moins 1 intention provisoire est obligatoire. En saisir plus reste facultatif.
 - L'ordre des intentions correspond à l'ordre de préférence des familles.
 - Il est nécessaire de valider les intentions saisies, sinon elles ne seront pas enregistrées.

ACADÉMIE DE NANCY-METZ - SAOJ - JANVIER 2021